

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOQUAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC THOUARS, 47 RUE PORTE DE PARIS 79100 THOUARS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

THOMAS SUSSET, représentant de la société SAS 2 JMTC S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 CHEMIN DU PORTAIL VERT 79800 LA MOTHE ST HERAY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
THOMAS SUSSET	25	250 €
MARIE PIED	25	250 €
CELIA CORMERAIS	25	250 €
JEREMY DORET	25	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Patrick Meunier
Chargé d 'Affaires Agriculture

JST14

lu et approuvé

CIC Ouest
47, rue Porte de Paris - BP 147
79100 THOUARS Cedex
Tél. 05 49 96 17 89 - Fax 05 49 67 98 84
RCS Nantes 855 801 072